

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME EST SAISI DE RAPPORTS SUR LA PROMOTION DE LA FEMME

Il a poursuivi son débat général sur plusieurs rapports présentés par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, le Secrétaire général et autres instances du Secrétariat

28 septembre 2006

Le Conseil des droits de l'homme a entendu, cet après-midi, la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme, Mme Rachel Mayanga, et la Présidente de la Commission de la condition de la femme, de Mme Carmen María Gallardo Hernández. Il a ensuite achevé le débat sur divers rapports présentés ce matin par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, - qui a fait une brève déclaration cet après-midi -, l'expert indépendant chargé de la préparation d'une étude sur la violence contre les enfants, le Comité de coordination des procédures spéciales, le Fonds volontaire des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme, le Fonds volontaire pour les peuples autochtones et le Corps commun d'inspection. Un débat a suivi ces présentations et qui a également porté sur plusieurs rapports qui avaient été soumis à la Commission des droits de l'homme (une liste de rapports examinés cet après-midi figure en fin de communiqué).

...

Dialogue interactif

...

M. KHALIT BITAR (Syrie) se référant au rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme dans le Golan syrien occupé, a rappelé que l'occupation par Israël des hauteurs du Golan a pour but de modifier la nature démographique de cette région et soumettait la population de ce territoire à des violations répétées de leurs droits. Il a notamment cité la confiscation des terres, le contrôle sur l'eau et le dépôt de déchets et de mines radioactifs. Il a mentionné encore les 44 colonies de peuplement construites sur les ruines de villages syriens et auxquelles on a donné des noms hébreux pour effacer totalement leur identité arabe. Dénonçant le mépris d'Israël à l'égard des résolutions lui intimant de quitter les territoires arabes occupés et notamment les hauteurs du Golan, il a exprimé l'espoir que le nouveau Conseil saura contraindre Israël à respecter ses obligations et que les résolutions du Conseil ne resteront pas lettre morte.

...

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel